



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Les actions MSA pour la promotion de la santé en milieu rural

Dr Mariam ARVIS-SQUARE, médecin conseiller technique national en charge de la santé publique, Caisse Centrale de la MSA

Frédéric POMYKALA, responsable du département prévention et éducation sanitaire et sociale, Caisse Centrale de la MSA



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



DÉCLARATION DE RELATIONS PROFESSIONNELLES

Conférencier : Mariam ARVIS-SQUARE, Bobigny

Je n'ai pas de lien d'intérêt potentiel à déclarer

Conférencier : Frédéric POMYKALA, Bobigny

Je n'ai pas de lien d'intérêt potentiel à déclarer

La MSA, acteur des territoires de santé

La MSA est l'organisme de protection sociale du monde agricole et rural qui se distingue par :

- un ancrage professionnel fort associant des salariés et des non-salariés agricoles,
- une gouvernance reposant sur des administrateurs élus par ses affiliés,
- un guichet unique permettant de prendre en charge de manière globale les assurés pour tous les risques.

Focus sur la stratégie nationale de santé 2018-2022

Axe 1 : politique de promotion de la santé incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie

Promouvoir les comportements favorables à la santé

Alimentation saine, activité physique régulière, prévention des conduites addictives...

Promouvoir des conditions de vie et de travail favorables à la santé et maîtriser les risques environnementaux

Promotion de la santé au travail, réduction des pollutions extérieures et intérieures.

Mobiliser les outils de prévention du système de santé

Renforcement de la vaccination, préservation de l'efficacité des antibiotiques...

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

Les priorités MSA en prévention et promotion de la santé

- Mettre en œuvre la SNS dans les territoires ruraux.
- Mettre en œuvre des dispositifs qui facilitent la coopération entre les professionnels de santé.
- Développer des passerelles collaboratives entre la prévention (dont la santé au travail), les soins primaires, le social, le médico-social.

La MSA est le seul opérateur public qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de prévention, de réparation et d'indemnisation en matière de santé et de sécurité au travail.

La MSA en concordance avec les politiques publiques de santé

- ❑ En concordance avec les politiques publiques de santé (SNS et le PNSP), la MSA met en œuvre un programme annuel de prévention qui repose essentiellement sur des actions de promotion et d'éducation de la santé.
- ❑ Ces actions s'adressent à toutes les populations des territoires ruraux, de tous les âges, notamment pour :
 - les travailleurs agricoles avec des cellules pluridisciplinaires (santé, santé au travail, action sociale) pour contribuer au maintien dans l'emploi des assurés et des cellules pour la prévention du suicide,
 - les personnes en situation de précarité et/ou d'isolement avec notamment les Instants santé. Ce sont des programmes d'éducation, de promotion et de prévention en santé pour les assurés les plus éloignés du système de santé.

Focus sur les Instants santé

Les Instants santé MSA : action phare pour la promotion de la santé en milieu rural des 25-74 ans

Un but recherché :

- réintégrer les assurés sous-consomphants de soins dans un parcours de santé en mettant au cœur du dispositif les médecins généralistes,
- s'appuyer sur le guichet unique de la MSA.

Un dispositif centré exclusivement sur cette cible pour :

- favoriser la prévention primaire (vaccination, dépistage...),
- les inscrire dans un parcours de santé (soins, prévention).

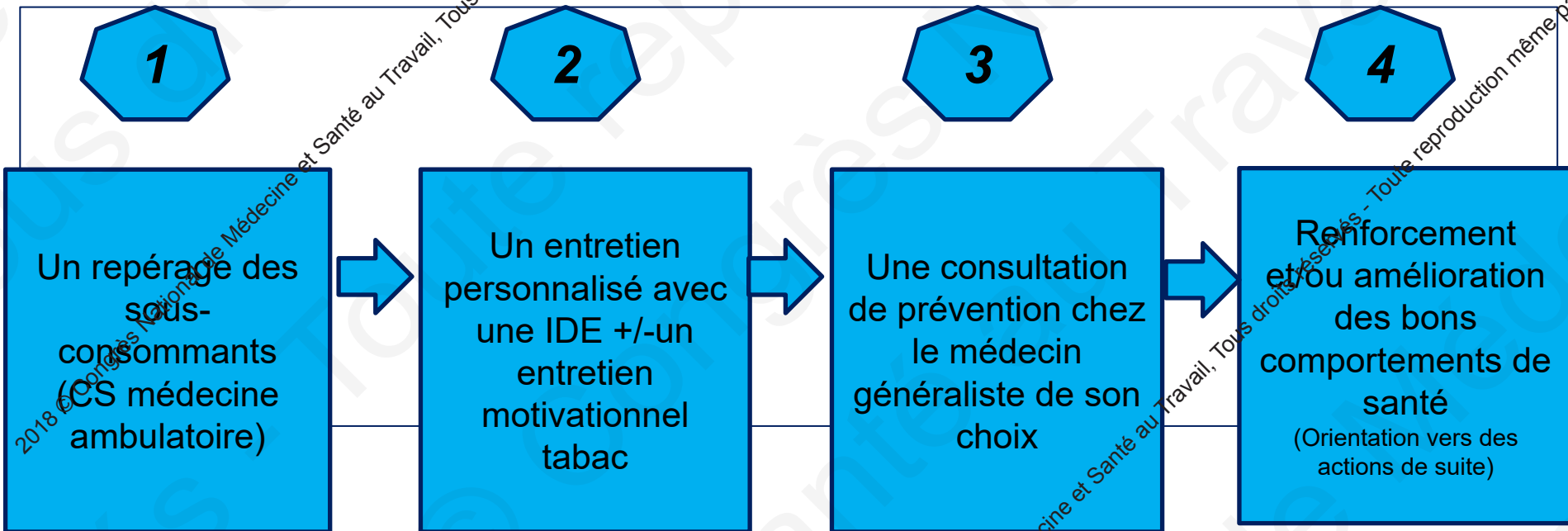
Les Instants santé MSA : la formalisation de la problématique d'interventions

- Quel dispositif mettre en place pour construire une démarche d'amélioration de la santé vers un public en sous-consommation de soins ?
- Comment promouvoir des comportements favorables à la santé pour ce public spécifique ?
- Comment contribuer, pour cette cible, à la levée d'obstacles socio-économiques et environnementaux (dont le travail) pour l'accès au système de santé ?

Les Instants santé MSA : 3 objectifs distincts et complémentaires

- ❑ Objectif général : réintégrer les assurés sous-consommateurs de soins dans un parcours de prévention.
- ❑ Objectif spécifique : assurer un repérage et une participation des assurés les plus susceptibles d'en tirer un bénéfice santé.
- ❑ Objectifs opérationnels :
 - proposer un dispositif national permettant de garantir une équité des services rendus sur tous les territoires,
 - s'assurer de la qualité des prestations distribuées,
 - mettre en place un processus d'évaluation permettant d'améliorer et de sécuriser le processus.

Les Instants santé MSA : le protocole d'interventions



La présentation des Instants santé aux assurés

1^{re} étape : le premier rendez-vous santé



L'entretien infirmier personnalisé

À partir des réponses au questionnaire, l'infirmière vous donne des conseils selon vos facteurs de risque. Elle aborde également les questions liées au sommeil, à l'alimentation, à la consommation d'alcool ou de tabac. Elle vous informe sur les actions de prévention et vous propose aussi de prendre rendez-vous pour vous pour la consultation chez le médecin.



L'entretien à l'arrêt du tabac

Si vous êtes concerné, vous avez la possibilité d'échanger avec une infirmière spécialement formée pour vous aider à trouver la motivation nécessaire pour arrêter définitivement de fumer.



Les examens biologiques

- Prélèvements sanguins,
- Analyse des urines.



Les prises de mesures

- Mesures du poids, de la taille, du périmètre abdominal et de la tension artérielle.



Les conseils nutrition

- Autour d'une collation qui vous est offerte, une diététicienne vous informe sur les bons comportements alimentaires à adopter.

2^e étape : la consultation chez le médecin

Le médecin que vous avez choisi, fait un point complet sur votre santé.

Il se sert des recommandations de l'infirmière et des résultats des examens biologiques, si vous avez réalisé le premier rendez-vous santé.

Il vous prescrit, si nécessaire, des examens complémentaires et vous oriente vers des actions de prévention, de soins ou vers un autre professionnel de santé.



La consultation chez le médecin

Vous pouvez, si vous le souhaitez, bénéficier directement de la consultation avec le médecin sans vous rendre au premier rendez-vous santé.

Focus : l'entretien infirmier personnalisé

L'auto-questionnaire préalablement rempli par le patient permet :

- de le sensibiliser à sa santé en amont de la discussion avec l'infirmier,
- de préparer l'entretien personnalisé,
- un repérage par l'infirmier des éléments de santé à développer.

L'entretien permet :

- le repérage des principaux facteurs de risques (cardiovasculaires, mal-être, addictions...),
- l'orientation, si besoin, de l'assuré vers une offre de santé adaptée (soins, prévention).

Focus : l'entretien motivationnel à l'arrêt du tabac

- Proposé à toute personne souhaitant arrêter de fumer.
- Susciter ou renforcer la motivation au changement de comportement.
- Fondé sur une approche relationnelle guidée et centrée sur le patient.
- Mené par un professionnel formé à l'entretien motivationnel (référentiel HAS) et d'une durée minimale de 20 minutes.

Focus : la consultation de prévention

- Un bilan de l'état de santé de l'assuré établi par le médecin généraliste à partir :
 - d'un examen clinique,
 - des résultats de l'examen biologique,
 - des informations recueillies par l'infirmier,
 - des éléments médicaux éventuellement en sa possession.
- Le libre choix du médecin généraliste pour réaliser la consultation de prévention.
- Une prescription, si besoin, d'actions de suite (examens complémentaires, orientation vers un spécialiste, actions de prévention, orientation vers le service social et/ou les services de santé-sécurité au travail...).

Focus : l'évaluation d'impact

□ Pouvoir apporter des réponses aux questions suivantes :

- l'action est-elle pertinente pour améliorer l'accès aux soins des personnes ciblées et sur les territoires concernés ?
- l'usage du dispositif de prévention et/ou la prise en charge de nouvelle(s) pathologie(s) ont-ils été réalisés ?
- l'action a-t-elle favorisé l'intégration dans un parcours santé des publics concernés ? En quoi est-elle utile pour générer des parcours de prévention et/ou de soins ? En quoi ne l'est-elle pas ?
- les parcours proposés sont-ils adaptés aux besoins des assurés ciblés ? Peut-on dire que l'action a permis une juste prise en charge au regard de leur besoin de santé ?
- les Instants santé favorisent-ils la réduction des inégalités de santé ? Et si oui, pourquoi ?

Les Instants santé MSA : un dispositif de promotion de la santé

PROMOTION DE LA SANTE

Une animation collective nutritionnelle pour sensibiliser et informer



Un entretien personnalisé basé sur l'écoute et la personne dans sa globalité
(addictions, nutrition, environnement, mal-être, risques cardiovasculaires, professionnels...)



Une consultation de prévention chez le médecin généraliste pour renforcer les bons comportements de santé



Une intégration dans un parcours de santé (soins, prévention...)

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Toute reproduction même partielle est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur.

Notre démarche pour optimiser une action de promotion de la santé

- Une étude préalable du contexte, de la littérature scientifique, des modèles existants pour orienter vers une formalisation de problématique et des objectifs clairs.
- Une démarche globale incluant tous les acteurs santé du territoire.
- Des dispositifs et des actions basés sur l'écoute et l'empathie des personnes ciblées ; pour les rendre acteurs de leur santé.
- Des messages de promotion de la santé adaptés et ciblés ; un niveau de littératie en santé insuffisant.
- Des protocoles d'interventions formalisés et partagés en équipe pluridisciplinaire.
- Des dispositifs d'évaluation organisationnels et d'impacts qui permettent d'améliorer les résultats et de garantir une efficacité.

La promotion de la santé : des perspectives communes à partager

- Une politique publique de santé qui prend clairement « le virage du préventif ».
- La prévention/promotion en santé est une priorité affichée.
- Une opportunité pour tous les professionnels de santé de s'engager :
 - vers des objectifs et des référentiels communs,
 - sur des actions communes pour renforcer les comportements sains, tant dans la vie personnelle que professionnelle des assurés,
 - à s'appuyer sur des équipes de conception et de mise en œuvre pluridisciplinaires.

**La promotion de la santé,
plus qu'un concept,
une synergie et une réalité
à partager dans nos pratiques**

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même

Merci de votre attention

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa

Bibliographie

- ❑ *Plan National de Santé Publique 2018-2022 (2018), Ministère des Solidarités et de la Santé - Accès : <https://www.gouvernement.fr/plan-national-de-sante-publique-la-prevention-pour-lutter-contre-les-inegalites-de-sante>*
- ❑ *Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 (2017), Ministère des Solidarités et de la Santé - Accès : solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/article/la-strategie-nationale-de-sante-2018-2022*
- ❑ *Breton, E. Jabot, F. Pommier, J. Sherlaw, W (2017). La promotion de la santé, comprendre pour agir. Presses de l'EHESP : Rennes.*
- ❑ *Haute Autorité de Santé, Exemple de méthode d'entretien motivationnel (2014) – Accès : www.has-sante.fr*
- ❑ *Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies. Cadres d'intervention de la prévention des usages de drogues. Approche européenne, juin 2011. C. Mutatayi. Accès : www.ofdt.fr*
- ❑ *HCSP, Consultations de prévention : constats sur les pratiques actuelles en médecine générale et propositions de développement, mars 2009 - Accès : www.hcsp.fr*
- ❑ *Organisation Mondiale de la Santé, Prévenir le suicide (2006) – Accès : www.who.int*
- ❑ *Ménard J., la consultation périodique de prévention, rapport - mai 2005 - Accès : www.spf.fr*
- ❑ *Organisation Mondiale de la Santé, Charte d'Ottawa (1986). Accès : www.euro.who.int/_data/assets/pdf-file/003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf*
- ❑ *Wilson et Jungner, Définition du dépistage, Organisation Mondiale de la Santé (1970)*